

Séance du 24 juin 2024

**Nombre de membres :**

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 11

**Date de convocation :**

19/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre,  
et le vingt-quatre juin à vingt heures trente,  
le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est  
réuni dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ALIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Jean-Pierre ALIBERT, Daniel AURIOL, Gilles  
COUGOULE, Joël VAYSETTES, Emmanuelle CAZOTTES, Christian  
GINESTE, Patricia LOISEAU, Philippe MELANO, Pascal PECHOABIERTO,  
Jérémy PAULHE.

Absents : Marie BOHN-COURNUT, a donné procuration à Gilles  
COUGOULE.

Secrétaire de séance : M. Gilles COUGOULE

**Objet : Tarifs de la cantine scolaire**

Monsieur le Maire,

- informe le Conseil Municipal que le Groupement des Terres Rouges de Belmont sur Rance, qui fournit les repas de la cantine scolaire des écoles du RPI, a revalorisé ses tarifs de 2.5 % (soit + 0.10 € TTC) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024 ;

- rappelle le tarif facturé aux familles depuis le 01/11/2023 :

Tarif enfant : 3.39 € par repas

Tarif adulte : 3.59 € par repas

- demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs des repas à facturer aux familles (repas enfants) et adultes bénéficiant de la cantine scolaire.

**Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- décide d'augmenter les tarifs des repas de la cantine scolaire au 01/09/2024 comme suit :

- **Tarif enfant : 3,49 € par repas,**

- **Tarif adulte : 3,69 € par repas.**

Fait à Le Truel, le 24 juin 2024  
Le Maire, Jean-Pierre ALIBERT

